

AVIS DE COURSE

**CHAMPAGNE
GOLD CUP
D-ONE
LAC DU DER**

**Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 et
lundi 10 juin 2019**

**organisé par :
Ligue de l'Enseignement
Base Nautique Yves CHAUPIN
51 290 GIFFAUMONT**



Préambule : Le Français sera la langue officielle pour l'épreuve.

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2017/2020)
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. Le Règlement de police du Lac
- 1.4. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.5. Le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présentés leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte :

- La régate est ouverte aux équipages de la classe D-One.

Les bateaux admissibles peuvent se pré inscrire en complétant le formulaire joint page 5 et 7 de l'Avis de Course et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard **Lundi 27 Mai 2019**.

Deux méthodes sont possibles : soit par courrier postal ou par e-mail

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le Cachet médical ou avec présentation d'un Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et compétitive de la voile et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe		
D-One régatier	Régate 70 € + programme animations 80 €	150 €
Accompagnateur	Programme animation 80 €	80 €
Accompagnateur moins de 15 ans	Programme animation 50 €	50 €

5. PROGRAMME

Vendredi 7 juin

10h30 : Confirmation des Inscriptions au Centre Ligue de l'Enseignement, Jusqu'à 14h00

15h00 : 1^{er} signal d'avertissement

18h45 : pot d'accueil régatier et accompagnateurs

Suivi du Repas des Nations « **Auberge espagnole** » salle Ligue de l'Enseignement

Samedi 8 juin

10h00 : Premier signal d'avertissement

19h00 : soirée œnologique et buffet campagnard, salle Ligue de l'Enseignement

Dimanche 9 juin

10h00 : premier signal d'avertissement

17h45 : sortie bateau mouche apéritif à bord

20h00 : repas de classe « Barbecue participatif »

Lundi 10 juin

9h30 : premier signal d'avertissement

Vers 13h45 Proclamation des résultats et remise des prix

Jours de Course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Nombre de Courses maxi par jour	Animations
07/06/2019	15h00	2	18h45 Pot d'accueil suivi du Repas des nations « Auberge espagnole »
08/06/2019	10h00	3	19h00 Soirée œnologique et buffet campagnard
09/06/2019	10h00	3	18h15 Bateau mouche apéritif à bord 20h00 Repas de classe « Barbecue participatif »
10/06/2019	9h30	2	Remise des prix

6. JAUGE

Sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale, les annexes seront données aux équipages inscrits

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : construit de type *Triangle, Banane ou Trapèze*.

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle ISAF 44.1 s'applique.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2

10.2. Le nombre de courses maximum à courir est de 10

10.3. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, sera appliqué.

10.4. Le classement s'effectuera en temps réel.

11. PLACE DE PARKING

Les véhicules doivent stationner impérativement aux emplacements réservés à cet effet :

Le parking de l'Ecole de Voile, sera régi d'exclusivité aux usagers de la Base Nautique par arrêté municipal.

Le stationnement des véhicules sur le parc à bateau n'est autorisé que pour le dépôt ou l'enlèvement des remorques.

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- coupe ou trophée attribué aux : 3 premiers des D-One

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ACCUEIL DES COUREURS, HEBERGEMENT ET RESTAURATION



Hébergement : notre partenaire **Marina Holyder** résidence de tourisme cottage avec restauration et piscine

Situé à 600 mètres du club de voile

Réservez directement avant le 20 mars le code réservation : « Régates D-one »

Contact

Marina Holyder 11 Presqu'île de Rougemer 51290 GIFFAUMONT

Tél : 03 26 72 84 04 – Site : www.marina-holyder.com



Restauration : un service de repas organisé par le club de voile et possible sur réservation, remplir formulaire en page 5.

Tél : 03 26 62 10 30 – mail : contact@cslufolep.com

Seules les préinscriptions et réservations restauration avec règlement reçues avant le Lundi 27 mai 2019 seront prises en compte.

Soit par courrier postal à : Ligue de l'Enseignement
51290 GIFFAUMONT – France

règlement par chèque à l'ordre « Ligue de l'Enseignement de la Meuse »

Soit par courrier électronique :

mail : contact@cslufolep.com

scan de la préinscription et réservation + attestation de virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC : CMCIFR2A

Engagement course classe D-One et programme animation

Barreur : NOM.....		Prénom :	
Régatier :		150 €	150 €
Accompagnateur			
Adultes Nom prénom	X.....	80 €	=..... €
Enfant Nom prénom	X.....	50 €	=..... €
Total 1 : régates et programme animation			=..... €

Réservation restauration au club de voile

	Coût par Personne	Nombre de Personnes	
Jeudi 6 juin			
Petit déjeuner	3.95 €	X.....	= € +
Déjeuner Self-service 12h45-14h00	11,95 €	X.....	= € +
Dîner Self-service 19h30-21h00	11,95 €	X.....	= € +
Vendredi 7 juin			
Petit déjeuner	3.95 €	X.....	= € +
Déjeuner Self-service 12h45-14h00	11,95 €	X.....	= € +
Samedi 8 juin			
Petit déjeuner	3.95 €	X.....	= € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X.....	= € +
Dimanche 9 juin			
Petit déjeuner	3.95 €	X.....	= € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X.....	= € +
Lundi 10 juin			
Petit déjeuner	3.95 €	X.....	= € +
Déjeuner Panier Repas	10,45 €	X.....	= € +
Total 2 restauration au club			= €
Total 1 + total 2			=..... €

Seules les préinscriptions et réservations restauration avec règlement reçues avant le Lundi 27 mai 2019 seront prises en compte

Préinscription régata

Type Bateau : N° de Voile :

BARREUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

Mail :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / / / / / /

Signatures
(signatures manuscrites obligatoire)